

## Séance du Conseil Municipal du 27 mars 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 mars 2009 à 20 heures sous la présidence de M. Jacky LEVEQUE, Maire, sur convocation en date du 18 mars 2009.

Présents : Mmes BOVE, DOMONT, OGIER, PAILLARD  
MM. CARMENT, DUTILLOY, LANGLOIS, LEVEQUE, MALAVAL, WILKINS.

Absent excusé : M. CAUCHOIS

Secrétaire de séance : Mme DOMONT

La séance commence par la lecture du procès-verbal de la séance du 13 février 2009, qui est approuvé à l'unanimité.

M. Warwick WILKINS est désigné Président de séance afin que le Conseil Municipal débatte du compte administratif 2008 présenté par M. le Maire.

**Le compte administratif** présente :

***Pour la section de fonctionnement :***

- . recettes : 374 381,43 €
- . dépenses : 117 193,45 €

***Pour la section d'investissement :***

- . Recettes : 392 556,16 €
- . Dépenses : 449 770,23 €

Le compte administratif est adopté à l'unanimité (M. le Maire s'est retiré au moment du vote).

M. le Maire propose que l'on examine le budget primitif de la commune pour l'année 2009.

Il est décidé à l'unanimité que les taux d'imposition pour l'année 2009 demeurent inchangés.

Le **budget primitif 2009** se présente donc ainsi :

***Pour la section de fonctionnement :***

- . Recettes : 413 947 €
- . Dépenses : 252 463 €

***Pour la section d'investissement :***

- . Recettes : 628 487 €
- . Dépenses : 628 487 €

Sur cette section, les sommes se trouvent majorées de 250 000 € en recettes et en dépenses afin de régulariser une ligne suite à l'investissement fait lors de la rénovation de la salle communale.

Ce budget présente un sur-équilibre (plus de recettes que de dépenses) : 1 042 434 € en recettes contre 880 950 € en dépenses.

Le budget primitif 2009 de la commune est adopté à l'unanimité.

M. Le Maire propose ensuite au Conseil Municipal de procéder à l'examen du **compte administratif 2008 du service de distribution d'eau potable et d'assainissement.**

Ce dernier présente :

**Pour la section de fonctionnement :**

- . Recettes : 33 893,90 €
- . Dépenses : 33 893,90 €

**Pour la section d'investissement :**

- . Recettes : 23 477,58 €
- . Dépenses : 23 477,58 €

Le compte administratif 2008 du service de distribution d'eau potable et d'assainissement est adopté à l'unanimité.

Ensuite, le Conseil Municipal étudie le **budget primitif 2009 du service de distribution d'eau potable et d'assainissement.**

Ce dernier présente :

**Pour la section de fonctionnement :**

- . Recettes : 36 393,90 €
- . Dépenses : 36 393,90 €

**Pour la section d'investissement :**

- . Recettes : 23 477,58 €
- . Dépenses : 23 477,58 €

Le budget primitif 2009 du service de distribution d'eau potable et d'assainissement est adopté à l'unanimité.

**NOMINATION D'UN 3<sup>EME</sup> ADJOINT AU MAIRE :**

M. le Maire propose de nommer un troisième adjoint en la personne de M. Olivier MALAVAL du fait de sa participation active pour les Informations Buroises, la création et le suivi du site Internet (il sera en ligne d'ici 3 mois environ), l'aide à la confection du budget et au suivi des comptes de la commune, l'appui en aide informatique et bien d'autres choses.

Suite à cette proposition, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce troisième poste et vote une rémunération de 100 % soit 6,6 % de l'indice brut 1015, à compter du 27 mars 2009.

**PARTICIPATION AUX SYNDICATS :**

Pour sa contribution financière aux différents syndicats, la commune a le choix entre la fiscalisation ou le financement par son budget ; le Conseil Municipal choisi cette deuxième solution.

**SALLE COMMUNALE :**

Suite à la demande du Foyer Rural pour une seconde location pour l'année 2009, il a été décidé que pour la journée du 12 mai, cette location sera gratuite sous réserve d'une demande de location autre qu'une association.

**COLLEGE DEPARTEMENTAL DE LA SECURITE ROUTIERE :**

M. le Maire fait lecture du compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 27 janvier 2009 à Bures-en-Bray en présence de MM. Michel FOUQUET - Conseiller Général, Jacky LEVEQUE - Maire, Daniel CAUCHOIS – Adjoint au Maire, l'Adjudant Arnaud WODECKI – Gendarmerie PA Neufchâtel en Bray, Gendarme DA SILVA – BTP

Londinières, Didier BITEAU et Olivier ROY – Direction des Routes / Agence Envermeu, Bertrand PETIT – Direction des Routes / SE Sécurité Routière.

Cette réunion a été précédée d'une visite concernant :

- le carrefour RD 12 – VC 3 (Impasse de Burettes),
- le carrefour RD 114 – VC (Grande Rue / Route de Fresles),
- le carrefour RD 12 – VC (Grande Rue)

A cela, le Collège Départemental a fait les propositions suivantes :

- Carrefour RD 12 - VC 3 (Impasse de Burettes) : le Département réalisera un levé topographique pour déterminer les limites parcellaires et la domanialité, la commune et le Département demanderont au propriétaire riverain d'élaguer sa haie afin d'améliorer la visibilité dans le virage.
- Carrefour RD 114 - VC (Grande Rue / Route de Fresles) : la commune repositionnera les panneaux AB1 et réalisera une peinture sur les bordures pour améliorer la perception du carrefour.

Dans un deuxième temps :

Le Département réalisera un diagnostic de sécurité routière pour : analyser les dysfonctionnements, déterminer les enjeux, proposer des orientations d'aménagement.

La commune pourra alors désigner un maître d'œuvre afin d'étudier l'aménagement des routes départementales et la réalisation des travaux.

Les services du Département apporteront une assistance technique afin de choisir les meilleures solutions d'aménagement.

#### **BANQUET DES ANCIENS :**

Après discussion, le prochain banquet des Anciens aura lieu le mercredi 11 novembre 2009.

#### **NOËL :**

La date du dimanche 13 décembre 2009 a été retenue pour le Noël des enfants et des Anciens de notre village.

#### **VEOLIA - Redevance pollution pour les exploitations agricoles :**

Suite à la mise en place d'une nouvelle taxe par l'Agence de l'eau « lutte contre la pollution » il devient nécessaire aux exploitations agricoles de faire installer un deuxième compteur à leur frais afin de séparer l'eau du domicile et l'eau utilisée pour les bovins ; le Conseil Municipal accepte qu'un avenant au contrat entre VEOLIA et la commune soit fait.

#### **COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES TRAVAUX :**

Le samedi 7 mars 2009, MM. LEVEQUE, CAUCHOIS, DUTILLOY et LANGLOIS se sont rendus au presbytère, chez M. BOUREL, afin d'évaluer les travaux à effectuer. Suite à cette visite, il a été décidé, en premier lieu, de changer les menuiseries extérieures en totalité ou en partie selon les aides qui seront accordées. Des demandes de devis sont en cours.

En ce qui concerne l'école, le revêtement du sol de la classe de Mme DUMOUCHEL a été refait pendant les vacances scolaires. Le coût de cette réparation s'élève à 2 655,12 €.

Les menuiseries en façade dans la cour sont à repeindre à la lasure, deux fenêtres et deux portes sont à changées.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clos les débats à 23 h 30.